

PROCESSUS DE CONSULTATION

Révision du Règlement sur les modalités de fonctionnement du conseil d'administration

Avis public est donné, en vertu de la résolution C.A.-20-21-074 et de l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, que le processus de consultation concernant le projet de révision du règlement (04-04-10) déterminant les règles de fonctionnement du conseil d'administration a été lancé par le conseil d'administration lors de la séance du 19 avril 2021.

Pour une période de 30 jours, le [projet de révision du règlement](#) peut être consulté en cliquant sur l'hyperlien, ou, au centre administratif du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, ou, considérant le contexte actuel, il peut être remis par voie électronique ou par tout autre moyen possible, sur demande. Les commentaires doivent être envoyés par courriel à l'attention de Mme Caroline Sauvé, directrice du Service du secrétariat général et des communications, à caroline.sauve@csspo.gouv.qc.ca. La révision du règlement (04-04-10) sera adoptée par le conseil d'administration le 14 juin 2021.